

## L'OMS recherche d'urgence un expert chevronné de la santé et de la sécurité pour soutenir la riposte à la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest

---

L'ampleur et l'étendue géographique de la flambée de maladie à virus Ebola qui touche l'Afrique de l'Ouest sont sans précédent. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a accéléré ses opérations de riposte en collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies et des partenaires internationaux afin d'aider les pays touchés dans les efforts qu'ils déploient pour enrayer la propagation du virus Ebola. Les opérations de riposte de l'OMS incluent la prestation de divers soins de santé, et l'ouverture de centres de traitement, les examens en laboratoire, la prévention et la lutte contre les infections, la recherche des contacts, la réalisation d'inhumations en toute sécurité, la mobilisation sociale et la formation. Les experts qui participent à ces services sont des membres du personnel de l'OMS, des consultants engagés à court terme et des bénévoles qui, compte tenu de la nature des opérations, doivent tous collaborer étroitement avec le personnel intervenant en première ligne dans les pays touchés et les autres organismes partenaires. Les personnes qui interviennent en première ligne n'ont pas toutes la même expérience et les mêmes connaissances dans le domaine de la santé des travailleurs dans le contexte des établissements de santé et on a fait état à plusieurs reprises de conditions de travail et de pratiques dangereuses ayant conduit à des infections mortelles chez un certain nombre de travailleurs.

L'OMS tient absolument à protéger et à promouvoir la santé et la sécurité de son personnel, conformément aux résolutions WHA49.12 et WHA60.26 de l'Assemblée mondiale de la Santé et à la Politique mondiale de l'OMS pour la santé et la sécurité au travail.<sup>1</sup>

Il est donc urgent de définir le rôle du **Coordonnateur chargé de la santé et de la sécurité** au niveau des pays afin que celui-ci supervise les objectifs à atteindre en matière de santé et de sécurité du personnel dépêché sur le terrain, et leur mise en œuvre à tous les niveaux dans les établissements dont l'OMS assure le fonctionnement ou la direction, et qu'il fournisse une assistance technique aux autorités nationales afin qu'elles puissent veiller à la santé et à la sécurité des intervenants pendant la riposte à l'épidémie. Le titulaire de ce poste devra avoir l'autorité et les compétences nécessaires pour s'opposer à toute mesure inappropriée de prévention et de lutte contre les infections, ainsi qu'aux conditions de travail dangereuses, quelle que soit la nature du danger (par exemple biologique, physique, chimique, ergonomique, psychologique ou lié à l'organisation du travail). Le **Coordonnateur chargé de la santé et de la sécurité** sera placé sous l'autorité directe du [Coordonnateur national de la riposte/Représentant de l'OMS dans le pays] et aura directement accès au Siège, auquel il devra présenter, au moins une fois par semaine, des informations actualisées sur la prévention et la lutte contre les infections et sur la santé et la sécurité. Le Coordonnateur collaborera étroitement avec le Coordonnateur national chargé de la prévention et de la lutte contre les infections. Il travaillera aux bureaux de l'OMS à Freetown, Monrovia ou Conakry. Il

---

<sup>1</sup> Note d'information 14/2010. Politique mondiale de l'OMS pour la santé et la sécurité au travail ([http://intranet.who.int/admin/infonotes/documents/14\\_2010\\_fr.pdf](http://intranet.who.int/admin/infonotes/documents/14_2010_fr.pdf)).

devra se déplacer dans tous les établissements dont l'OMS assure le fonctionnement dans le pays.

Afin d'assurer la continuité des services, le titulaire devra rester en poste pendant au moins trois mois.

### **Objectifs du poste :**

- Veiller à ce que des mesures soient prises d'urgence pour évaluer les risques, repérer les principaux domaines/les pratiques où la prévention et la lutte contre les infections laissent à désirer et les autres conditions de travail dangereuses, et renforcer les systèmes de protection du personnel sur le terrain.
- Veiller à ce que l'ensemble du personnel possède les connaissances, les compétences et les moyens nécessaires pour garantir une prévention et une lutte optimale contre les infections et pour prodiguer des soins et offrir des services de qualité.

Pour atteindre cet objectif, il faut insister davantage sur les éléments essentiels de la prévention et de la lutte contre les infections ainsi que de la santé et de la sécurité dans les formations dispensées au personnel avant qu'il soit dépêché sur le terrain. On pourra s'appuyer, à cet égard, sur les compétences et les ressources de l'équipe nationale, du Siège et du Bureau régional de l'OMS.

- Veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre les infections et en matière de santé et de sécurité au travail, le cas échéant en collaborant avec d'autres partenaires et avec les pouvoirs publics nationaux.
- Superviser les évaluations des risques, les indicateurs relatifs à la prévention et à la lutte contre les infections et à la santé et à la sécurité, le suivi de la situation et l'utilisation par des collègues désignés à cette fin dans l'établissement de l'OMS sur le terrain d'un registre des risques pour enregistrer les incidents indésirables, en particulier ceux liés à une exposition potentielle au virus Ebola.

### **Mandat du Coordonnateur chargé de la santé et de la sécurité dans le cadre de la riposte à la maladie à virus Ebola :**

1. Donner des conseils au sujet des priorités en matière de prévention et de lutte contre les infections et de la santé et de la sécurité du personnel qui travaille dans les bureaux et les établissements dont l'OMS assure le fonctionnement et du personnel en mission sur le terrain pour l'Organisation. En fonction des besoins et de la situation, le Coordonnateur pourra avoir recours à un appui et à des compétences spécifiques disponibles à l'OMS.
2. Produire, distribuer, promouvoir et actualiser les politiques/objectifs concernant la santé et la sécurité au travail et la prévention et la lutte contre les infections.
3. Mettre au point des outils d'audit et faciliter le suivi du respect des règles et les évaluations des risques sur le lieu de travail.

4. Être en mesure de fournir au personnel local les dernières informations concernant la prévention et la lutte contre les infections et la santé et la sécurité au travail.
5. Assurer le suivi des questions et problèmes relatifs à la prévention et à la lutte contre les infections et aux conditions de travail.
6. Organiser des séances et des programmes de sensibilisation/formation en collaborant avec les équipes compétentes dans le pays et avec le chef du bureau de l'OMS, le centre régional de coordination et d'autres partenaires concernés.
7. Former et soutenir la personne responsable de la prévention et de la lutte contre les infections au niveau national et à d'autres niveaux opérationnels.
8. Collaborer avec les pouvoirs publics nationaux, les organisations internationales et le centre régional de coordination, et leur donner des informations au sujet de la prévention et de la lutte contre les infections et la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la riposte à l'épidémie.
9. Instaurer une collaboration entre plusieurs institutions et plusieurs secteurs pour réduire les risques liés à l'exposition au virus Ebola et à l'infection, et préserver la santé et la sécurité du personnel de l'OMS et du personnel dépêché sur le terrain par l'intermédiaire de l'OMS.

**Diplômes :**

Diplôme universitaire en santé publique, médecine ou soins infirmiers et diplôme de niveau avancé (de niveau master ou supérieur) en médecine du travail, dans le domaine de la lutte contre les infections ou dans un autre domaine apparenté.

**Compétences :**

Connaissance de la santé et de la sécurité au travail et de la lutte contre les infections dans les établissements de soins et dans le cadre d'opérations humanitaires. Expérience de la mise au point de programmes de santé et de sécurité au travail et de lutte contre les infections. Sens aigu de l'organisation et de l'analyse et aptitudes à établir de bonnes relations avec autrui et à présenter des exposés. Capacité à obtenir des résultats sous pression.

**Expérience :**

Essentiel :

Avoir déjà dirigé des projets de santé publique et géré des projets complexes avec plusieurs partenaires.

Souhaitable :

Avoir acquis une expérience dans des établissements de soins et au cours de flambées épidémiques.

**Langues :**

Pour la Sierra Leone et le Libéria

Essentiel :

Parfaite maîtrise de l'anglais.

Pour la Guinée

Essentiel :

Parfaite maîtrise du français

Souhaitable :  
Connaissance intermédiaire de l'anglais.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en cliquant sur le lien suivant : [https://extranet.who.int/datacol/survey.asp?survey\\_id=3073](https://extranet.who.int/datacol/survey.asp?survey_id=3073) (dans la section 11, cliquer sur « IPC » (prévention et lutte contre les infections) comme domaine de compétence et écrire dans la section (17) Additional comments (Observations complémentaires) « Pour le poste de Coordonnateur chargé de la santé et de la sécurité »). Envoyer la candidature par courriel aux adresses [vallenasc@who.int](mailto:vallenasc@who.int), [saikats@who.int](mailto:saikats@who.int) et [workershealth@who.int](mailto:workershealth@who.int) afin qu'elle puisse être suivie et traitée dans les délais prévus.

Le présent avis est publié en anglais et en français.